



Club Vellave de Plongée

cvp43.fr@gmail.com



Adresse postale : CVP 43 Corompt Eric 36 Bd Bertrand de Doue 43000 LE PUY EN VELAY

COMPTE RENDU de la RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 18 MARS 2024

Présents : Eric Corompt, Françoise Crison, Cyrille Jacques, Olivier Goubard, Clément Laval, Thierry Sanoullier, et Gérard Bouchet invité
Excusés : Marie Fortunato, Valérie Demars.

1) Du fait de la présence de Gérard, nous avons abordé la question du matériel et de la sécurité.

Gérard assure l'entretien du compresseur, des blocs et des détendeurs depuis environ 7 ans. Actuellement 2 blocs sont en requalification et 3 au grenailage ou peinture. Marie et Thierry se sont chargés des masques, renouvellement et enregistrement ; il faudra revoir leur état périodiquement.

Actuellement, tout l'enregistrement des blocs du Club et de la Vague est au local avec les fiches TIV + site fédéral TIV.

Pour les détendeurs, Gérard les a enregistrés, avec numéro de série et date de révision. Certains détendeurs sont très anciens (Beuchet), on ne sait pas si une révision est encore possible. Pour les détendeurs du club, Gérard pense à une révision tous les 4 ans, par rapport à leur usage (on préconise tous les deux ans, pour environ 100 plongées).

Actuellement, 10 détendeurs sur 20 du local, 4 sur les 10 de la PSP et 6 sur les 12 de La Vague sont partis en révision.

Sur la révision des détendeurs, on vote pour le deuxième jet de révision en novembre, après proposition à l'AG. Approuvé à



Club Vellave de Plongée

cvp43.fr@gmail.com



Adresse postale : CVP 43 Corompt Erle 36 Bd Bertrand de Doue 43000 LE PUY EN VELAY

l'unanimité. Prévoir des révisions des détenteurs sur janvier et novembre, tous les 4 ans, dans des périodes creuses d'utilisation.

Pour les stabs et les combinaisons, il y avait une fiche, mais les numéros sur les combinaisons s'effacent, comment faire ? accrocher à la fermeture ?

Gérard va préparer un appel aux membres pour constituer une commission matériel qui proposera des règles d'entretien. Françoise diffusera.

Pour le compresseur : Gérard a fait l'historique des interventions ; le compresseur tourne environ 30h par an depuis la mise en service de la piscine La Vague. En 2018, à la révision, le prestataire avait passé la journée, et avait révisé tous les filtres internes (partie compression).

Cette année, le prestataire d'une autre entreprise, de Haute-Savoie, est venu pendant 2h, a changé le filtre à air, la cartouche de filtration et l'huile. Coût de la révision du compresseur : 1286,69 €. Le manomètre est toujours à zéro, il faudra le changer.

Dans le détail du compresseur :

- Les cartouches de filtration : durent 60 à 70 h, donc on peut les changer tous les deux ans
- Le filtre à air : à changer toutes les 100h, donc on peut le changer en même temps
- La vidange : toutes les 100h, donc à faire tous les ans ou tous les deux ans.



Club Vellave de Plongée

cvp43.fr@gmail.com



Adresse postale : CVP 43 Corompt Ertle 36 Bd Bertrand de Doue 43000 LE PUY EN VELAY

Ces trois opérations peuvent être faites par des personnes du club, prévoir 300€ de fourniture.

- La révision du compresseur est à faire tous les 6 ans, budget à prévoir
- Bien faire le certificat de contrôle de l'air, périodicité tous les deux ans, budget de 120 € tous les deux ans
- le cylindre du filtre est soumis à TIV et ré-épreuve ; il n'a pas été éprouvé depuis 2007. Le faire ré-éprouver, ce qui implique l'arrêt du compresseur pendant ce temps-là.
- les 3 tampons ont été éprouvés en 2015. Prévoir un TIV tous les ans, par l'équipe TIV. Les tampons seront ré-éprouvés pour 2025
- les bidons de condensats sont à vider régulièrement, à déposer à la déchetterie. Clément a mis un bidon de 20 litres pour le transfert.

Il n'y a qu'un seul représentant national pour ce compresseur. Les références des filtres sont changées, il faut rechercher avec les nouvelles.

Il faut prévoir un contrôle de tout le matériel (stabs, masques, combinaisons), refaire l'inventaire et revoir la numérotation qui s'efface. Clément propose une journée au local pour vérifier le matériel.

Un sac avec du matériel a été donné, Gérard va vérifier et enregistrer le matériel.



Club Vellave de Plongée

cvp43.fr@gmail.com



Adresse postale : CVP 43 Corompt Eric 36 Bd Bertrand de Doue 43000 LE PUY EN VELAY

2) Par rapport à la journée « bouge ton corps », Cyrille signale qu'on n'est pas sur l'affiche. Françoise va contacter Tanguy pour la mise en place pratique (tables, chaise, barnum)

3) Maud a demandé à Marie si son compagnon Olivier Podlasiak pouvait venir plonger à la prochaine sortie du club. Après discussion, chacun se rappelle sa conduite incorrecte vis-à-vis des membres du codir.

Marie répondra négativement, et s'il y a une demande de justification, Eric s'en occupera.

4) La commission sur les statuts et le règlement : Clément fera passer un mail, pour fixer une commission à deux, trois personnes, pour ébaucher les nouveaux statuts. On demande à chacun du Codir d'imprimer les statuts pour pouvoir les travailler ensemble.

5) Adresse de facturation : indiquer la Piscine La Vague, à Mons.

Prochaine réunion, le 22 avril, à 19h.

Fin de la séance, 21h30.